

Commune de L'HOPITAL-DU-GROSBOIS
Compte rendu de la séance du 30 juillet 2020

Présents : tous les conseillers sauf,

Absents excusés :	Eric CHANUT	donne procuration à Philippe DANREY ;
	Alain MADER	donne procuration à Philippe DANREY ;
	Sonia ALBER	donne procuration à Jean FOURQUIER ;
	Déborah CUGNEZ	donne procuration à Aurore KOLLY-BOUHERET.

Secrétaire de séance : Sylvie CUCHOT.

Date de convocation : 24 juillet 2020.

Le compte-rendu de la séance du jeudi 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande le rattachement d'une question à l'ordre du jour : autorisation de signer une convention avec ENEDIS pour le remplacement du transformateur électrique situé à la Roche du Loup.
Le conseil accepte le rattachement et approuve à l'unanimité.

1/Urbanisme :

- Permis de construire M. DEAS-LAUBERT Marc :
Construction d'une maison individuelle – rue du stade.
- Permis de construire Mme CONCET Jocelyne et M. DELEULE Jean-Louis :
Rénovation d'une maison 50 grande Rue – Création de 2 appartements et réhabilitation d'un logement existant.
- Permis de construire modificatif :
COMMUNE de l'Hôpital du Grosbois Bâtiment Cusenier,
Sécurité : Déplacement du 2^{ème} escalier de secours.

Avis favorable du CM à l'unanimité pour ces demandes.

2/ Vote modificatif des indemnités des élus

Les indemnités sont fixées par la loi : le 29 décembre 2019, l'Etat les a revalorisées aux taux de 40.3 % (Maire) et 10.7 % (adjoints) de l'indice 1027 en annonçant une compensation financière au profit des communes. Or, il s'avère que seules les communes de moins de 500 habitants seront entièrement ou partiellement compensées.

Notre commune de 600 habitants n'est donc plus concernée.

Afin de ne pas gréver le budget municipal, le Maire et les adjoints demandent au conseil de valider une minoration des indemnités pour les ramener à 31 % (Maire) et 8.25 % (adjoints). Ces taux sont égaux à ceux appliqués de 2014 à 2020.

Délibération acceptée à l'unanimité par le conseil.

3/ DETR : subvention matériel informatique

M. Le Maire demande l'autorisation de déposer une subvention DETR pour le renouvellement du poste informatique de la Mairie.

Devis 2833,00 € HT- Subvention 30% : 850,00 € - Reste à charge TTC 2550,00 €.

Délibération acceptée à l'unanimité par le conseil.

4/ Vote des budgets 2020

Budget Général :		
	Recettes de Fonctionnement	426 385,00 €
Sans excédent reporté cumulé au 1/1/2020 de 280 400,22 €		
	Dépenses de Fonctionnement	400 920,00 €
	Excédent prévisionnel sur exercice	25 465.00 €
	Dépenses d'Investissement	2 043 765,00€
	Recettes d'Investissement	2 043 765,00€
Budget annexe « Assainissement » :		
	Dépenses de Fonctionnement	2 700,00 €
	Recettes de Fonctionnement	2 713,00 €

Le Conseil Municipal approuve les deux budgets par 15 voix « Pour » dont 4 procurations.

5/ Dossier CUSENIER

Malgré la crise sanitaire, le planning prévisionnel des travaux est maintenu :

- Maçonnerie et charpente : phase 1 terminée, démarrage phase 2 en septembre ;
- Menuiseries extérieures : Pose en cours (phase 1)
- Chaufferie : chaudière et silo plaquettes bois en cours d'installation
- Ascenseur : L'assise va débiter
- Mur délimitant la propriété de M. et Mme YACOUB retiré, déplacé à la nouvelle limite de propriété et remplacé par un mur en béton banché.

Démolitions planifiées en septembre 2020 :

- Mur séparant la propriété MOUROT et le parking actuel du Cusenier
- Garages situés sur la propriété MOUROT, en vue d'agrandir le parking.

6/ Projet ZD 114 : Lieu-dit Roche du Loup

La commune souhaite être partenaire de cette opération.

Un promoteur, un architecte et un géomètre sont venus présenter un projet d'aménagement le 9 juillet dernier en Mairie. Un échange constructif avec les propriétaires riverains est nécessaire et devrait avoir lieu à la rentrée en présence du porteur de projet.

7/ Questions diverses

- 200.00 € ont été remis par les Gens du Voyage restés 15 jours dans la commune, pour dédommagement.

A l'unanimité le conseil Municipal décide de rétrocéder cette somme à la caisse des écoles.

- Nettoyage du Parc MOUROT :

2 dates sont planifiées : 12 septembre 2020 et 10 octobre 2020.

Les personnes intéressées pour participer à ces journées sont les bienvenues, elles devront se manifester en Mairie afin de faciliter l'organisation, d'avance nous les remercions. Le repas du midi sera offert par la Mairie.

- Congés secrétariat : du 17 août au 7 septembre 2020 inclus.

La séance est levée à 23h10.

Prochaine réunion de Conseil le 4 Septembre à 20 h 15.

La secrétaire,

Sylvie CUCHOT



Le Maire,

Jean-Claude GR

